# LE SYNDICALISTE


ATOME CAOUTCHOUC CUIRS & PEAUX
CHIMIE PÉTROLE PLASTIQUE TEXTILES VERRE

60, rue Vergniaud 75640 Paris cedex 13
tel : 01 45 80 14 90 - fax : 01 45 80 08 03
mail : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - site : fedechimie-cgtfo.com



2ème trimestre 2014 (avril, mai, juin) prix de vente 1€

## Pacte de Responsabilité = Austérité

**SOMMAIRE :**


page 2 : Édito / Chiffres utiles
page 3 : CHSCT : source de revendications / Le suicide en France / Unification des CCN
pages 4 et 5 : La vie des branches
page 6 : Traité Transatlantique / FO se détendre
page 7 : Les seuils sociaux / Conférence Nationale du Caoutchouc / LaTVA a 60 ans / Hommage au Camarade Marcel Perrolaz
page 8 : Le changement c'est pas maintenant / le 23 ème congrès confédéral / Le SMIC intermédiare / La France dans 10 ans


STAGE FEDERAL 2014
DU 20 AU 24 OCTOBRE
DANS LES LOCAUX
DE LA FEDECHIMIE

# ÉDITORIAL

## POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ DANS LA CONTINUITÉ !!!

Chers (es) Camarades

Ce début de second trimestre aura été marqué par un renouvellement de l'exécutif puisque Valls a succédé à Ayrault avec un gouvernement remanié, mais où le même mot d'ordre demeure : maintenir coûte que coûte le cap de l'austérité imposée à nos concitoyens pour faire plaisir non seulement à Bruxelles, qui exige de l'état Français qu'il respecte ses engagements en matière de réduction des déficits, mais aussi à un patronat qui lui dicte la marche à suivre et la façon dont celui-ci doit gouverner.

Cinquante milliards d'euros d'économies doivent donc être réalisées d'ici à 2017 sur le dos des classes les plus modestes pour compenser les milliards accordés au patronat dans le cadre du Pacte de Responsabilité.

Ce nouveau serrage de ceinture se fera principalement sur les dépenses de l'État, le budget de l'assurance maladie (encore), sur les collectivités locales et sur notre système de prestations sociales.

Ces nouvelles restrictions budgétaires vont se traduire inéluctablement pour de nombreux travailleurs, chômeurs et retraités, par un nouveau surcroît de difficultés, eux qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts à chaque fin de mois.

Ces sacrifices supplémentaires, imposés à la population, sont aussi destinés à compenser les baisses de cotisations sociales, crédits ou baisses d'impôts promis au patronat dans le cadre du Pacte de Responsabilité pour soi-disant relancer la compétitivité des entreprises avec à la clef…zéro emploi de créé. Sur ce point, les propos du patronat sont sans appel : oui aux aides de l'État mais…sans contrepartie en termes d'emplois.

Au total, ce sont encore des dizaines de milliards d'euros qui vont de nouveau être déversés dans les caisses des entreprises, dont certaines (les plus grosses et les plus riches), n'en ont nul besoin tellement elles engendrent de bénéfices d'année en année.

Ce Pacte de Responsabilité ne résoudra en rien la montée inexorable du chômage qui atteint des sommets chaque mois qui passe. Une des mesures créée en 2013 pour enrayer cette spirale infernale du chômage, avait été de mettre en place le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE). Mi-juin , sept milliards ont déjà été versés aux patrons. Cinq milliards supplémentaires, soit douze au total, seront alloués aux entreprises d'ici fin 2014 sans compter les dix milliards prévus pour 2015.

Souvenons -nous que ce Crédit Impôt Compétitivité Emploi avait vu le jour à la conférence sociale de 2012, où le patronat avait également obtenu de nouvelles facilités pour licencier, baisser les salaires et rendre le travail plus flexible avec le fameux accord interprofessionnel du 11 janvier 2013 à l'origine de la loi sur la sécurisation de l'emploi. Sans compter la contre-réforme des retraites qui s'en est suivie avec à la clef, une durée de cotisation portée à 43 ans.

Après celle de 2012, une nouvelle conférence sociale va donc se tenir les 7 et 8 juillet prochains. Si notre confédération décide d' y participer, elle doit être extrêmement vigilante sur les sujets qui seront abordés dans les différents ateliers mis en place par le gouvernement (industrie, pouvoir d'achat, assurance maladie, services publics…), pour éviter de se laisser embarquer dans de nouvelles concessions qui pourraient être demandées aux travailleurs.

La prudence est donc de mise.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Hervé QUILLET
Secrétaire Général

## CHIFFRES UTILES

**SMIC au 1er janvier 2014** : 9 € 53 de l'heure soit 1445,38 € pour 151,67 heures (35 heures).

Le plafond mensuel de la Sécurité Sociale du 1er janvier au 31 décembre 2014 : 3129 €uros.

Au 1er juillet 2014, l'allocation chômage s'éléve à 28,58 euros par jour, mais ne peut dépasser 75% du salaire journalier de référence.

Les allocations familiales :

2 enfants = 127,05 € / 3 enfants =289,82 € / 162,78 € par enfant en plus

Majoration : 35,74 € de 11 à 16 ans et 63,53 € après 16 ans.

| Chiffres du chômage | mars 2014 | avril 2014 | mai 2014 |
|---|---|---|---|
| Catégorie A (chômeurs officiels) | 3 349 300 | 3 364 100 | 3 388 900 |
| Catégorie B | 656 800 | 656 400 | 662 700 |
| Catégorie C | 943 400 | 965 400 | 968 600 |
| Catégorie D | 279 800 | 282 200 | 281 700 |
| Catégorie E | 392 400 | 394 700 | 393 800 |
| Total(chomeurs officiels) | 5 621 700 | 5 662 800 | 5 695 700 |

SANTÉ – PRÉVOYANCE – ÉPARGNE – RETRAITE

Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le prouve chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Nous leur proposons :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1er groupe paritaire de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : **Martial VIDET** au 01 56 03 44 61 - mvidet@malakoffmederic.com

malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

# CHSCT source de REVENDICATIONS.

Le CHSCT mis en place en 1982 par les lois AUROUX était à ses débuts une commission utilisée par certains comme une plateforme du fameux «dialogue social».

La FEDECHIMIE FO, Organisation Syndicale, et non « partenaire social », restée fidèle à la revendication et à la négociation, n'est jamais tombée dans le panneau du dialogue social via le CHSCT.

Lors des diverses formations fédérales très vite l'accent été mis sur ce piège.

Les élus représentants du personnel dans cette instance doivent persister et continuer à revendiquer….MALGRE LA CRISE !

Ils sont en place pour défendre prioritairement les revendications des adhérents.

Les Risques Psycho Sociaux sont sur le devant de la scène des CHSCT depuis quelques temps déjà, et c'est une bonne chose. On a réussi à mettre un nom sur cette souffrance au travail, lui donner une définition pour mieux les combattre notamment via le CHSCT.

Mais les RPS ne doivent en aucun cas nous faire oublier les autres risques auxquels sont exposés les travailleurs.

Selon une étude de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche des Etudes et Statistiques) pour le ministère du travail parue en Septembre 2013, près de 2,2 millions de salariés ont été exposés à « au moins un produit chimique cancérogène au cours de la dernière semaine travaillée ». Les ouvriers sont les 2/3 des plus exposés ; mais les stagiaires et les apprentis font partie des plus exposés aux cancérogènes chimiques ils représentent ¼ des exposés. Selon cette étude, la situation s'est améliorée. L'exposition est passée de 13 à 10% des salariés entre 2003 et 2010.(quel est le poids du chômage dans ces bons chiffres ?)

LA PREVENTION ET LA SUBSTITUTION ONT ETE PAYANTES.

« Hélas la protection collective n a pas augmenté depuis 7 ans »

Le Code du Travail est très clair à ce sujet dans l'article L 4121.2 sur les principes généraux de prévention « prendre des mesures de prévention collective en leur donnant priorité sur les mesures de protection individuelles ……. »

Pour le Dr LEONARD « de gros efforts restent à faire pour les fumées et les poussières issues des process industriels ». Dans ce groupe de produits qui compte notamment la SILICE CHRISTALLINE, l'exposition est importante pour 38% des salaries concernés car ils seraient au contact de ces émissions tout au long de la journée.
Autres produits qui doivent retenir l'attention des syndicalistes de la FEDECHIMIE FO se sont les PFC, ALKYLPHENOL et autres perturbateurs endocriniens.

Ces produits sont largement utilisés par l'industrie textile, mais devraient être éliminés en grande partie en 2020, plusieurs entreprises du secteur textile s'y seraient engagées (certainement pas sans raisons !).

Compte tenu de la nocivité des Perturbateurs Endocriniens qui se répercute sur 3 générations (hé oui nos petits enfants en profiteront !) notre revendication est d'exiger des directions qu'elles nous fournissent des vêtements de travail sans Perturbateurs Endocriniens, et d'en exiger aussi le nettoyage (nous n'allons pas importer à la maison les risques de l'entreprise).

Dans nos industries, le risque TMS (Trouble Musculo Squelettique) est comme dans beaucoup d'activités un risque important, l'une des sources de ce risque est l exposition aux vibrations mécaniques.

Ce risque doit apparaitre dans le document unique, l'employeur doit l'évaluer. Si l'évaluation fait apparaitre que les travailleurs sont exposés à ce risque, l'employeur veille a ce que ces travailleurs reçoivent les informations et une formation en rapport avec le résultat de l'évaluation des risques et avec le concours des services de santé au travail. (R.4447-1).

LA REVENDICATION EST SOURCE DE PROGRES

## Ce qui change à partir du 1er juillet

### Hausses ⇗

Et non, pas de hausse du SMIC en ce 1er juillet 2014, par contre deux tiers des chômeurs indemnisés vont voir leur allocation revalorisée de 0,7%. L'allocation minimale passera de 28,38 € par jour à 28,58 €.

### Baisses ⇘

Le prix du gaz va subir une «minime» diminution puisque les tarifs réglementés vont baisser de 0,1% et oui vous lisez bien 0,1%.
Le coût de l'itinérance lorque vous vous servez de votre téléphone à l'étranger, -55,5% pour la navigation internet, -21% pour les appels et - 25% pour l'envoi de sms.

## Le suicide en France

**Etat des lieux des suicides en France du Ministère des Affaires Sociales et de la santé du 04 juillet 2013.**

Chaque année, près de 10 500 personnes décèdent par suicide, soit 3 fois plus que les accidents de la circulation, et environ 220 000 tentatives de suicide sont prises en charge par les Urgences hospitalières.

Si les victimes du suicide sont pour près des trois quarts des hommes, les tentatives de suicide sont majoritairement le fait de femmes (65 % des tentatives de suicide avec une prédominance des intoxications médicamenteuses).

**Répartition par âge**

Les 45-54 ans sont les plus touchés par le suicide, avec plus de 22 % des suicides, suivis par les 35-44 ans (près de 17 % des suicides) et les 55-64 ans (près de 17 % des suicides).

- 28 % des suicides ont concerné des personnes âgées de plus de 65 ans.

Pour ce qui concerne les jeunes :

- 4.8 % des suicides concernent la classe d'âge des 15-24 ans,
- 9.4 % des suicides concernent la classe d'âge des 25-34 ans.

Cependant, le suicide représente une grande proportion de décès chez les 25-34 ans : 20,6% du total des décès et est donc la 1ère cause de mortalité dans cette tranche d'âge.

Le suicide représente la 2ème cause de mortalité (après les accidents de circulation) chez les 15-24 ans (16,3 % du total des décès).

**Lien avec le travail**
**(information INRS du 04 juillet 2012)**

De nombreuses études épidémiologiques ont établi un lien entre des contraintes de travail génératrices de stress chronique et l'apparition d'une dépression. Celle-ci peut, ensuite, favoriser un passage à l'acte suicidaire. Parmi les contraintes de travail étudiées, on retrouve notamment le déséquilibre entre une forte exigence psychologique et une absence de marge de manœuvre appelée job strain. Les situations de harcèlement moral/sexuel ou de violences sont également susceptibles d'entraîner un état dépressif, sans toujours être précédées d'une période de stress chronique.

Nous considérons que la situation économique et sociale dans le pays et particulièrement au travail sont des facteurs générateurs de stress et que la peur du lendemain, la peur du licenciement, la pression du rendement, l'appauvrissement alimentent le désespoir et la dépression peuvent amener un être humain à l'irréparable.

## L'unification des 4 Conventions Collectives… On n'en veut pas !!!

Les quatre chambres patronales (Chimie, Plasturgie, Pétrole, Pharmacie) ont invité les Fédérations Syndicales de salariés pour envisager une négociation commune entre les 4 branches de l'Organisme Paritaire Collecteur Agrée (OPCA) «DEFI»*, prétextant : «*Adapter nos accords de branche déjà existants, au regard de la dernière réforme de la formation professionnelle*» .

La Fédéchimie Force Ouvrière a pris position de ne pas participer à cette manigance patronale qui, au motif d'une lisibilité plus large ou d'une simplification en tous genres... cultivent une appétence patronale sans précédant, celle d'unifier un certain nombre de Conventions Collectives et n'en faire «qu'une seule»» à l'instar de la fédération industrielle européennes «IndustriAll»... (chimie, métallurgie et bois)

C'est une attaque en règle contre la pérennité de nos 4 Conventions Collectives.

N'oublions pas que le contrat de travail qui nous lie avec le patron est un contrat de subordination et que la création (dans les années 50) des Conventions Collectives de branche, apportaient aux travailleurs un contre poids nécessaire pour garantir à tous les travailleurs d'une même branche, les mêmes droits !

D'ailleurs, l'insistance patronale à vouloir réécrire les Conventions Collectives à droit constant, n'est pas un fait du hasard. Car après avoir réécrit chaque Convention Collective pour les classer par thème (CHSCT, Droit syndicaux, Sécurité, clauses communes, formation professionnelle et autres...) il sera bien évidemment plus commode pour les patrons d'échafauder une seule et unique Convention Collective Industrielle pour en réduire ses coûts de fonctionnement tout en recadrant les limites des droits conventionnels pour les travailleurs des quatre branches (Chimie, Plasturgie, Pétrole, Pharmacie). Alors NON ! On n'en veut pas !

Grâce à l'opposition appuyée de la Fédéchimie Force Ouvrière et de la cgt, les quatre chambres patronales ont enterré leur projet qui convoitait à détruire nos 4 Conventions Collectives, pour finalement renvoyer la négociation à sa place... c'est à dire, dans chaque branche !!!

*DEFI = Développement de l'Emploi et de la Formation dans l'Industrie.

# LA VIE DANS N

## ATOME — FO une Force dans l'Energie Nucléaire

En quelques semaines, toute une série d'élections a eu lieu dans les entreprises ressortant du périmètre de la Branche Atome de la Fédération. Elections CE et DP à la SET (Société d'Enrichissement du Tricastin, département 84 Vaucluse). Mais également élections des représentants des salariés aux Conseils d'administration de plusieurs entreprises. En effet depuis la loi de 1982 dite « de démocratisation du secteur public », des salariés siègent aux CA des entreprises publiques.

Pour l'UNSENRIC FO, il importait donc d'obtenir de bons résultats à ces élections, notamment au CEA où le risque existait de perdre notre siège, afin de porter les positions FO dans ces assemblées.

Fin mai tout d'abord ont eu lieu les élections aux CA d'AREVA NC, d'EURODIF, et de TNI, qui ont donné d'excellents résultats :

• 1 siège sur 3 à TNI où nous présentions une liste au CA pour la première fois, avec 22,4% des voix pour 528 inscrits,

• 2 sièges sur 4 à EURODIF et FO premier avec un score de 38,15% (474 inscrits),

• 2 sièges sur 6 à AREVA NC où FO progresse de + 4,92% à 23,46% (par rapport à la même élection en 2009).

Concernant AREVA NC, le périmètre de l'élection a notablement changé avec l'intégration comme établissements de la filiale MELOX, de l'établissement COMURHEX de Malvési (département 11 Aude), tandis que l'établissement COMURHEX de Pierrelatte a été absorbé par celui d'AREVA NC Pierrelatte. Au total ce sont 8878 salariés qui étaient inscrits.

Le 17 juin 2014 les salariés de SET ont plus que réaffirmé leur confiance à leur syndicat FO aux élections CE-DP. Avec 42,7% des voix tous collèges confondus contre 36,11% en 2011, FO a confirmé sa première place, loin devant les suivants (CGT à 22% et CFDT à 21,5%).
« *Vous ne pouvez pas savoir à quel point je suis heureux de ce résultat...* » : tel est le message de félicitations envoyé par Claude GARNIER, ancien coordinateur FO Tricastin parti en retraite l'an dernier.

Et puis le 21 juin c'était le dépouillement du scrutin relatif au Conseil d'Administration du CEA avec ses 35.861 inscrits dont environ la moitié d'ingénieurs et cadres, salariés du CEA, d'Amalis, d'Areva Mines, d'Areva NC, d'Areva TA, de Cezus, d'Elta, d'Eurodif Production, d'Intercontrole, de Polinorsud, de STMI, et de TN International.

Remarquons tout d'abord que le vote électronique n'a pas enrayé la chute de participation, au contraire ! De 34,97% en 2009, celle-ci a encore chuté à 27,55% soit -7,42%...

Pour FO il serait temps de revenir principalement au vote physique qui, du moins dans les filiales, donnait de meilleurs résultats.

Mais surtout, FO conserve un siège d'administrateur CEA avec 12,27 % des voix, soit une progression de + 1,31% par rapport au scrutin de 2009.

Une progression encourageante après la stabilisation enregistrée aux élections professionnelles au CEA de 2013, qui permet d'espérer à brève échéance le retour à la représentativité légale.

Sont donc élus administrateurs salariés : Mohamed EID au CEA ; Hervé SAMSON et Alexia DRAVET à AREVA NC ; Jean-Marc CUVIER et Jean-François MADELAIN à EURODIF Pro ; et Dominique DELCAMBRE à TNI.

## CAOUTCHOUC — La pénibilité n'est pas à prendre par dessus la jambe!!!

Pour ne pas déroger à leur logique de favoriser leurs intérêts et de faire passer les salariés au second plan, les patrons du Syndicat National des Polyméres et du Caoutchouc, ont demandé aux Organisations Syndicales de modifier le calendrier des négociations pour discuter du Pacte de Responsabilité au détriment du sujet initialement prévu le 10 juilet 2014, la reconnaissance de la pénibilité des salariés de la branche Caoutchouc.

Dés la réception de cette demande par courrier, nous nous sommes empréssés de répondre défavorablement à leur requête et de leur rappeler que pour nous, le Pacte de Responsabilité, que FORCE OUVRIERE n'a heureusement pas signé d'ailleurs, allait augmenter l'austérité qui touche actuellement les salariés de la branche et qu'il n'était favorable qu'aux entreprises, enfin leurs patrons.

A contrario, la reconnaissance de la pénibilité avec compensation et surtout réparation de celle-ci serait trés utile et favorable aux salariés qui ont été exposé à des facteurs de pénibilité.

Grâce à notre courrier, la chambre patronale a maintenu la réunion du 10 juillet prochain pour aborder (enfin revoir puisque les discussions avaient déjà débuté l'année dernière) le sujet pénibilité.

Un accord de fonctionnement des instances paritaires de la branche a été signé par les spécialistes du Mont Blanc, CFDT, CFTC et CFE/CGC.

Cet accord reprend pratiquement à l'identique celui de 2010, qui avait été signé pour une durée de trois ans (un avenant signé en décembre 2013 ayant permis de prolonger l'initial), celui de 2014 est à durée indéterminée.

Dans les deux cas FORCE OUVRIERE n'est pas signataire de ces accords qui a mis à mal le «droit syndical» des instances paritaires.

## CHIMIE — Pacte de Responsabilité = Pacte d'austérité !

Le 23 avril dernier l'Union des Industries Chimiques (UIC) a dégainé son arme de destruction massive contre notre protection sociale collective, en souhaitant ouvrir des négociations pour transposer le Pacte de Responsabilité Hollande / Gattaz, dans la branche chimie ! Comme le dit Jean Claude MAILLY le Pacte de Responsabilité et le pacte d'austérité ne font qu'un !

• La Fédéchimie FORCE OUVRIÈRE n'a de cesse de dénoncer le « Pacte de Responsabilité et de Solidarité», émanation du Pacte Budgétaire Européen, qui met en œuvre la politique de rigueur commanditée par la « Troïka » (la Banque Centrale Européenne, le Font Monétaire International et la Commission Européenne).

• Les pactes d'austérité aux noms multiples, sont cautionnés par certaines Organisations Syndicales en compagnie du MEDEF… rappelant l'entente commune préparant la loi de 2008, l'ANI de janvier de 2013, etc... L'économie sur le « coût des salaires » prônée par les prédicateurs (experts en économie) n'est qu'un transfert des revenus du travail (salaire et salaire différé) vers le capital.

La Fédéchimie FORCE OUVRIÈRE, n'ayant d'autre intérêt que la défense des salariés, mesure l'impact néfaste de cette politique sur les conditions de travail et le pouvoir d'achat de tous, tant du secteur privé que de nos camarades du public.

**Nous exigeons le retrait du Pacte de Responsabilité et l'annulation des coupes budgétaires de 50 milliards sur les dépenses publiques, le retrait du pacte de solidarité !**

• Le gouvernement socialiste (mais non pratiquant) est particulièrement satisfait de voir la chambre patronale chimie s'emparer (enfin) de ce Pacte de Responsabilité.

• Bien sûr, l'Union Européenne aussi se satisfait pleinement que la France ait «prit ses responsabilités» pour appliquer le Pacte de Responsabilité afin de réduire vigoureusement le coût du travail pour répondre aux injonctions européennes, et finalement qu'elle puisse se positionner en dessous des 3 % du PIB (Produit Intérieur Brut).

• Les économistes également, ne sont pas avares de compliments à l'égard de la France qui a eu le «courage» d'instruire le Pacte de Responsabilité dans les branches par la négociation avec les partenaires sociaux ! Aussi, le Pacte de Responsabilité reçoit le satisfécit de Standard & Poor's (La Tribune)

• Quand au MEDEF..., il se tape sur le ventre d'avoir (une fois de plus) une loi, lui permettant de s'essuyer les pieds sur les acquis de la classe ouvrière, notamment avec ses partenaires syndicaux préférés dans les branches (et la chimie n'est pas en reste) !

**Il n'est pas question pour nous, de faire le jeu ou le sale boulot de l'intérêt général. Oui l'intérêt général n'est pas le notre (dixit, l'ami Blondel) car l'intérêt général, c'est une question politique, et cette question politique, aujourd'hui c'est le Pacte de Responsabilité, solidarité et d'avenir...**

**En plus clair : c'est celui de l'austérité qui nous obligerait, au nom du pacte, à accepter la compétition des entreprises et celle des salariés pour rester «employable» (ANI du 11 janvier 2013).**

• L'UIC est finalement passée aux aveux en nous faisant part de ses souhaits dans le cadre du Pacte de Responsabilité :

Volonté de l'UIC Commentaire FORCE OUVRIÈRE

L'emploi : Ce mot reste un peu flou, car l'intérim, les CDD ou les contrats de professionnalisation sont aussi de l'emploi.

Baisse du coût du travail : Si le travail était un «coût», aucun patron n'embaucherait. Le but reste de payer moins cher ceux qui produisent les richesses.

Suppression des 1,8 % de cotisations patronales d'allocations familiales : A l'instar des 405 milliards d'euros d'exonérations patronales depuis 1991, ce pacte va amputer une fois de plus, le financement de notre protection sociale collective.

La fiscalité des entreprises : On est en droit de penser que les niches fiscales ne sont pas faite pour les chiens...

Suppression de la surtaxe des entreprises au delà de 250 000 euros : Alors là, c'est l'érection permanente du MEDEF et de l'UIC.

Simplification administrative : Serait-ce vraiment une bonne chose ?

Contreparties : Là, le suspense est insoutenable...

Force Ouvrière revendique le retrait immédiat du Pacte de Responsabilité ambitionnant une coupe sombre de 50 milliards d'euros d'économies dans les dépenses publiques. Alors que déjà 35 milliards d'euros de cadeaux ont été concédés aux patrons jusqu'en 2017 sans aucune contrepartie.
Maintenant il faudrait que les syndicats se transforment en «service après vente», pour soutenir les patrons et le gouvernement à rendre populaire l'impopulaire !

**Certes, quelques Organisations Syndicales risquent d'épouser l'idée du Pacte de Responsabilité de Mr Hollande et Gattaz..., mais la Fédéchimie FORCE OUVRIÈRE dénonce cette logique d'austérité dictée par l'Union Européenne et a de réelles craintes sur le niveau de protection collective dans l'avenir. Il va sans dire que nous resterons particulièrement vigilants sur la négociation tant désirée par l'UIC concernant ce Pacte de Responsabilité dans la branche chimie.**

Alors que les patrons français se sont déjà gavés de plus de 405 milliards d'euros d'exonérations patronales depuis 1991 (soit 2 millions d'euros toutes les heures), pour soi-disant enrayer le chômage, (ce qui s'avère une connerie monumentale). La volonté patronale reste la même : «Diminuer les cotisations pour pouvoir embaucher» !

Comment concevoir une seconde, que poursuivre la réduction du coût du travail par la baisse des cotisations conduirait à embaucher? Sachant qu'en totalisant le nombre de chômeurs des catégories A, B et C, c'est près de 6 Millions de chômeurs qui recherchent un contrat de travail!

Y a t-il 6 Millions d'offres d'emplois dans ce pays ?

Non ! Il est donc temps de stopper toutes exonérations permanentes de cotisations patronales !

Ces exonérations n'ont jamais servi à embaucher, mais incidieusement à détruire le financement de notre Sécurité Sociale, et à financer les plans sociaux ! C'est pas fini, maintenant le gouvernement Valls s'attache à exonérer les bas salaires de leurs cotisations sociales !

**Certains jouent aux échecs, d'autres les collectionnent.**

# OS BRANCHES

## PÉTROLE

### LA LEN.....TE AGONIE !

Depuis des années, le pôle pétrochimique de Berre l'Etang (13), dérange les pouvoirs publics locaux invoquant une gêne pour la region, du fait d'un tourisme de masse qui «se plaindrait» des nuisances causées par ce type d'industrie.

La fermeture de LyonDell Basell en est bien la preuve.
Ni la Direction, ni le gouvernement, n'ont fait de sérieues recherches pour sauver cette raffinerie.
Toutes les demarches et declarations ne furent que politiques.
Depuis 2011, date de sa mise sous cocon , l'équipe Force Ouvriere s'est battue pour la survie de ce site afin de limiter la casse de l'emploi. En Avril 2014 le groupe a annoncé la fin des negociations avec une société repreneuse (SOTRAGEM) qui n'avait pas d'arguments pertinents pour une éventulle reprise.
La fermeture définitive de la raffinerie a donc été validé.
Les consequences de cette decision sont lourdes, car derriere, 900 emplois indirects sont menacés.

Toujours dans un contexte de survie, INEOS- PETROCHINA met également en danger le site de la MEDE (13), en refusant de signer un accord d'échange.

Lors de l'echange de vue sur l'industrie petroliere en France le 24 Juin dernier, le président de l'Union des Industries Pétrolières (UFIP) a accepté et cautionné le fait que 12 rafineries soient fermées à l'horizon 2018 en Europe.

Les plus menacées étant les sites mal positionnés en terme d'infrastructure et notamment loin des zones portuaires.

FORCE OUVRIERE ne cautionne pas mais alors pas du tout ces déclarations, puisqu'elle estime que c'est le résultat d'une stratégie industrielle mise en œuvre par les MAJORS petroliers. Force est de constater que ces entreprises milliardaires préférent investir là où la fiscalité est la plus interéssante .

## PLASTURGIE

### Négociations de Branche : tout doucement, surement,...mais profondément !

Pendant que l'État accélère les réformes pour octroyer des milliards d'Euros d'exonérations et d'aides aux entreprises, les patrons de la Plasturgie ne donnent pas l'impression de vouloir accélérer sur les sujets de négociations actuels.

En ce qui concerne la Prévoyance, les décrets n'étant pas encore tous connus, nous pouvons concevoir la frilosité des entreprises de la Plasturgie à donner mandat à leur Fédération pour négocier un accord qui pourrait, par la majoration du Forfait Social, les pénaliser financièrement.

Afin d'anticiper un possible échec de la négociation relative à la Prévoyance, Force Ouvrière a proposé que soient améliorés les dispositifs conventionnels de prise en charge de l'incapacité (maladie). Ce qui ne suscite pas l'enthousiasme de la Fédération de la Plasturgie.

Comme actuellement les patrons veulent le beurre, l'argent du beurre avec l'aide de la crémière, ils ne veulent plus mettre la main à la poche mais, par le biais du MEDEF, réclamer l'aide de l'état (nos impôts), afin d'améliorer la compétitivité des entreprises par la baisse du cout du travail. **Pour le coup, ils savent faire une utilisation efficace du beurre…**

Pour ce qui est de la Complémentaire Santé, Force Ouvrière a déjà annoncé qu'elle ne signera pas un chèque en blanc en laissant la Fédération de la Plasturgie gérer un dispositif d'offre labélisée qui échapperait à un contrôle Paritaire : La mise en place de Complémentaire Santé, comme pour la Prévoyance, doit être « encadrée » par la branche car nous ne laisserons pas les salariés cotiser pour des garanties laissées au choix des assureurs et des patrons.
D'autres sujets comme la Formation Professionnelle, l'Égalité Professionnelle et la Pénibilité sont aussi dans les cartons mais comme il risque d'y avoir certaines contreparties dans nos revendications ou dans la loi, la Fédération de la Plasturgie ne se précipite pas pour la négociation.
On temporise avec des groupes de travail, on discute, on échange,…et pendant ce temps-là, les patrons font leur beurre !

Le problème des Fédérations Patronales réside en leur faculté de construire un texte qui permet d'avoir les aides sans les obligations, et ça doit provoquer des méningites. Afin d'éviter donc le mal de tête et les brûlures d'estomac, certaines Fédérations Patronales (dont la Plasturgie, la Chimie et le Pétrole) souhaitent, pour certains sujets, procéder par négociation inter branche !

Ce qui est fort de café quand on pense que souvent les Accords Interprofessionnels renvoient les négociations dans les branches pour adapter les dispositifs en fonction de leur typologie.

L'opération «toutes pour une» souhaitée par les branches Professionnelles constituant l'OPCA DEFI pour la négociation de l'accord sur la Formation Professionnelle prouve que pour ceux qui prônent le dialogue social, l'intérêt de la Branche Professionnelle et de ses salariés devient secondaire quand il y a de l'argent à récupérer.
Nous ne ferons aucun parallèle avec la réforme territoriale, mais une politique d'économie par fusion au détriment du service s'est déjà fait sentir dans la Plasturgie après la disparition de l'OPCA Plastifaf et la création de DEFI.
A force de diluer, on perd l'essence des branches Professionnelles et le cœur de métier.

Force Ouvrière ne s'inscrira pas dans cet accompagnement mais restera dans la revendication malgré la goinfrerie Patronale actuelle sans fin et sans concession et la bataille contre ceux qui les aide dans leur boulimie financière.
Les exemples sont nombreux : Pacte de Responsabilité sans contreparties (affaiblissement de notre sécurité sociale et destruction de notre service Public sans aucun emploi garanti à la clé) + réforme des retraites sans aucune mesure liée à la Pénibilité (demande de la Fédération de la Plasturgie de supprimer le compte Pénibilité et proposition Patronale d'exonération de financement de la cotisation Pénibilité compensée par l'impôt de ceux qui subissent les conditions de travail, autrement dit les salariés eux-mêmes).

Les semaines et mois à venir seront prépondérants pour les droits des salariés de la branche et ce n'est pas cet écran de fumée de maintien dans l'emploi qui nous obligera, au nom de la bonne conscience et de l'accompagnement, à sacrifier des décennies de négociations.

## TEXTILES

### Pacte de Responsabilité en discussion

La réunion qui était prévue dans la branche du Textile Artificiel et Synthétique a du être reportée suite aux grèves SNCF.

Le 26 juin, une réunion dans la branche des Industries Textiles s'est tenue à Paris avec à l'ordre du jour le Pacte de Responsabilité. Toutes les Organisations Syndicales y ont participé sauf la CFDT qui a brillé par son absence, elle qui a pourtant cautionné la mise en place de ce dispositif.
FORCE OUVRIERE a rappelé son opposition à ce Pacte de Responsabilté qui ne servira encore une fois que les patrons, avec de nouvelles baisses de charges patronales, sans embauches en contrepartie. La nouvelle hausse du chômage est là pour le confirmer.

Autres sujets abordés lors de cette réunion, la Prévoyance et la Complémentaire Santé. Le groupe Malakoff/Médéric étant absent ce jour pour remùettre son rapport, une autre réunion sera organisée afin de discuter de ces deux sujets.

Pour faire suite à la signature de l'accord sur les Classifications, un Groupe Technique de Travail Paritaire se réunira afin de débattre sur l'actualisation des dispositions de la Convention Collective Nationale, en octobre et en décembre.

La Fédéchimie sera trés attentive à cette relecture de la CCN afin que celle-ci ne devienne pas le miroir du Code du Travail.

## VERRE

### Salaires, Prévoyance

Alors que nous étions encore en négociation dans le Verre Mécanique sur les Salaires et les Classifications dans le cadre d'une Commission Mixte Paritaire, le patronat a proposé un accord à signature afin de stopper net ces négociations. C'est lors de la CPNE du mois d'avril, que cet accord a minima a été soumis aux Organisations Syndicales.

Inutile de vous expliquer que les propositions figurant dans l'accord, ne sont que le pâle reflet de cette négociation qui au final n'en est pas une.

Comme à l'accoutumé, la CFDT et son copain UNSA ont couru signer dans les conditions énoncées ci-dessus ce pseudo accord.

Par cette action, la Chambre Patronale et ses fidéles toutous ont cour-circuité la DIRRECTE, lui faisant au passage un magistral bras d'honneur, ainsi qu'à FORCE OUVRIERE et aux autres OS non signataires.

Echange de bons procédés, avec la CGT et la CFE/CGC, nous nous sommes opposés à ce soi-disant accord qui n'aura vécu que le temps de la procédure d'opposition.

Comment des syndicats qui devraient défendre l'intérêt général des salariés peuvent à ce point trahir la classe ouvrière et se mettre en permanence à genou devant les patrons ?
Peuvent-ils encore faire croire à qui que ce soit qu'ils représentent les salariés, leurs acquis, leurs conditions de travail?
Heureusement que lesdits salariés peuvent compter sur de vrais syndicats comme FORCE OUVRIERE.

Dans la branche de l'Union des Métiers du Verre, nous venons de négocier la mise en place d'un accord Prévoyance (décés - invalidité). FORCE OUVRIERE a été le fer de lance de cette négociation en proposant bon nombre de mesures.
A la fin de la première réunion, nous pensions avoir progressé dans les négociations, quand le Président de la Chambre Patronale a déclaré qu'au vu de la conjoncture et de la crise, qui au demeurant a bon dos, cette branche prenait note de nos revendications mais ne reviendrait autour de la table de négociation qu'en 2016 car pour l'instant ils étaient dans l'incapacité de mettre en place un tel accord.
Donc, salariés de cette branche, soyez prévenus, ne devenez pas invalides et ne mourrez pas avant 2016!!!

Par contre dans la branche du Verre à la Main, nous avons négocié un accord Prévoyance digne de ce nom, qui permettra aux salariés de la branche de bénéficier d'un minimum de protections.

Nous pouvons nous réjouir que dans cette branche, les salariés seront protégés du pire grâce à cet accord.

FORCE OUVRIERE, signataire, a oeuvré à son aboutissement, aprés des mois de négociation le résultat a effacé toutes les difficultés rencontrées.

Comme quoi, quand il y a de la volonté, les syndicats ne sont pas dogmatiques et sont tout à fait capables de signer des accords, quand le patronat ne se cache pas derrière l'eternelle excuse de la crise, qui au final, ne fait que lui apporté baisses de charges en tout genre et autre pacte de compétitivité!

## OPPOSITION AU TRAITE TRANSATLANTIQUE SUR LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS : FO LOIN D'ETRE ISOLEE EN EUROPE !

La négociation d'un grand marché transatlantique entre les Etats Unis et l'Union Européenne est un pas de plus des capitalistes pour briser les entraves à l'exploitation que constituent les droits nationaux conquis par les travailleurs.

Quand les médias en parlent, c'est principalement pour dire que ces négociations seraient menées « en secret » par des technocrates de l'Union Européenne.

Outre que l'ensemble des documents discutés soit accessible sur internet, ces mêmes médias oublient de préciser que ce sont les Etats membres de l'Union Européenne qui ont donné mandat à la Commission le 14 juin 2013 pour négocier avec Washington « un accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

Créer une zone de « libre échange » de cette ampleur ne peut être anodin. Et il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit. Nous subissons en Europe les conséquences du « marché commun » européen .Nos collègues américains, canadiens ou mexicains subissent celles de l'Alena dans leurs pays respectifs.

Soumission des Etats à un droit taillé pour les multinationales avec la constitution de « tribunaux » indépendants des institutions judiciaires des pays, disparition progressive des services publics, ouverture des marchés publics aux entreprises américaines, circulation des personnes réservée à la prestation de services, harmonisation des barrières commerciales non tarifaires (quotas, formalités administratives ou normes sanitaires, et sociales), allègement des normes et standards techniques… : voilà quelques ingrédients du cocktail que les Etats membres de l'Union Européenne ont demandé à la Commission de négocier !

Bref, il s'agit de donner aux investisseurs (européens et américains) des outils juridiques pour casser tout obstacle règlementaire ou législatif au libre-échange.

C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'au nom de FO, Jean Claude Mailly a appelé la CSI lors de son dernier Congrès à Berlin à mener campagne contre le projet de traité et fait adopter un amendement rappelant la nécessité d'une mobilisation de la CSI pour l'application des normes de l'OIT.

Dans le même temps, au Comité Exécutif d'Industriall Europe à Bruxelles, un débat s'engageait suite aux réponses méprisantes que venait d'apporter le Directeur Général au commerce de la Commission Européenne invité à répondre aux questions des syndicats présents sur ce sujet.

Alors que les organisations représentées étaient unanimement ulcérées par le discours du représentant de la Commission qui peut se résumer par « vous pouvez bien dire tout ce que vous voulez, ça se fera », les représentants belges, roumains, hollandais, tchèques et anglais notamment exigeaient vigoureusement qu'une motion soit adoptée en rappelant nos exigences en matière de défense des services publics et respect des normes de l'OIT.

Le représentant britannique disant : « si un tel traité était adopté, nous ne pourrions même plus revendiquer la renationalisation des chemins de fer. Il faut bloquer ce train ! »

Le débat sur la motion se poursuivra lors de la réunion qui aura lieu au mois de juin à Vienne….

# FO se détendre

Quizz

Qui je suis ?

Je suis né le 12/08/1954.
J'ai été élu monarque le 15/05/2012.
J'ai repris, malgré mon statut de «socialiste», la très mauvaise politique de mon prédécesseur, le mari de la chanteuse «à voix» italienne.
J'ai même réussi en 2014 à faire pire que lui en persuadant le MEDEFDT à signer le Pacte de Responsabilité

## mots croisés

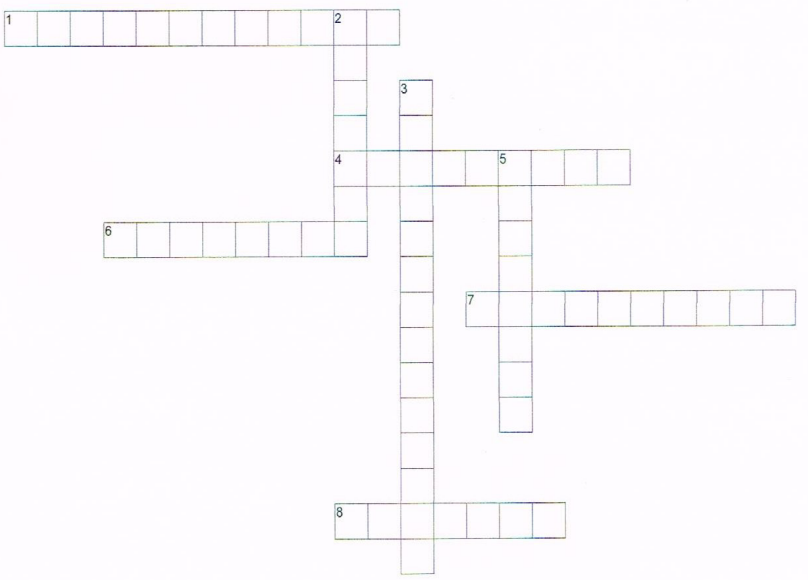

### Horizontal

1. Force Ouvrière la prône
4. politique menée par le gouvernement
6. Le roi de France et l'autre pays du fromage
7. trés en vogue chez certains partis politique
8. tout pour nous rien pour les travailleurs

### Vertical

2. toujours en hausse malgré les promesses
3. pacte signé par le MEDEFDT
5. à 60 ans

## Comment un gouvernement « dit » de gauche peut exaucer sans réserve les rêves faits par un parti politique de droite ?

Jean François Copé, président de l'UMP jusqu'au 15 juin 2014 et avant de se faire rattraper par l'affaire « Bygmalion », avait déclaré que si la droite revenait au « pouvoir » elle modifierait les seuils, au lieu que les délégués du personnel soient obligatoirement élus à partir de 11 salariés, ce sera à partir de 50 et pour les CE, ce sera de 50 à 100.

**Alors voilà, la droite l'a rêvé la gauche le fait !!!**

Alors que le chômage atteint des records avec presque 6 Millions de chômeurs, François Rebsamen, nouvellement nommé Sinistre (oups Ministre) du Travail, prend, sans concertation avec les syndicats, la décision de « geler » pendant trois ans (au lieu d'un an), l'obligation de faire des élections quand une entreprise dépassera 10 ou 50 salariés : le délai sera de 1095 jours (3 X 365) avant que le patron ne soit obligé d'enclencher des élections d'IRP.

Pour redynamiser les entreprises et surtout pour les rendre plus compétitives la droite et la pseudo gauche veulent à terme supprimer les IRP dans les petites et moyennes entreprises et diminuer les dépenses avec la mise en place de CE avec un seuil passant à 100 au lieu des 50 actuels.

Pourtant c'est en 1945, quand la France sortait tout juste de la seconde guerre mondiale et avait une dette équivalente alors à 290 % du PIB, soit trois fois plus qu'aujourd'hui, que les DP et CE avaient été mis en place.

Les entreprises d'aujourd'hui dégagent des bénéfices énormes et « arrosent » leurs actionnaires de milliers voire de millions d'euros par an et malgré ça, avec l'aide du gouvernement actuel sous l'égide d'une idée venant de la droite, les patrons veulent supprimer les seuils pour gagner encore plus.

Sachant que 97 % des entreprises ont moins de 50 salariés, seulement 3 % doivent avoir des CE : or 25 % de celles-ci se dispensent d'en mettre en place !
Dans les entreprises de plus de 10 salariés soumises à l'élection de Délégués du Personnel, plus de la moitié, déjà, n'en ont pas.

Sans CE, le patron économise un budget de fonctionnement limité à 0,2 % de la masse salariale et un budget des œuvres sociales négociable, en moyenne de 0,7 à 0,9 % de la masse salariale.

Sans DP ni CE, le patron évite ainsi le contrôle de sa politique salariale et le dialogue avec ses salariés.

Supprimer ces seuils permettra donc de diminuer les droits des salariés, de baisser le coût du travail et d'augmenter le salaire des patrons et de leurs actionnaires.

Sans aucune contrepartie, Gattaz et le MEDEF obtiennent tout ce qu'ils veulent malgré ce gouvernement dit de gauche et nous conclurons cet article en citant cette phrase que Manuel Valls, Premier Ministre, a déclaré lors de son discours d'investiture : «il est difficile de faire quelque chose pour les salariés».

**Mais apparemment c'est beaucoup plus simple d'en faire plein pour les patrons.**

## Conférence Nationale des syndicats du Caoutchouc

Cette conférence, présidée par notre Secrétaire Général Hervé QUILLET, s'est tenue les 21 et 22 mai 2014 au Mans (72).
30 délégués ont participé venant de différentes entreprises : MICHELIN (18, 37, 43, 63), HUTCHINSON (37, 45, 53, 72), COOPER STANDARD (35), APTAR STELMI (50), BRIDGESTONE (62).
Les échanges furent très interressants, avec plusieurs thèmes abordés comme les élections professionelles, les NAO, les difficultés rencontrées au sein de l'établissement, les négociations de la branche, la représentativité, etc...

Sur le point de la représentativité, deux groupes de travail ont été formés et quelques pistes sont ressorties de ces discutions et seront mises en application le plus rapidement possible.

## La TVA a...60 ans !

( Taxe Vraiment Anti-sociale)

C'est au printemps 1954, qu'un haut fonctionnaire des impôts proposa de mettre en place la Taxe de Valeur Ajoutée payée par tous en remplacement de la taxe sur la production de l'époque.

La TVA à 20% appliquée à quasiment l'ensemble des produits que nous consommons quotidiennement et qui a encore été augmentée (+0,4%) au 1er janvier 2014, ce qui équivaut à un gain supplémentaire de près de six milliards d'euros, est aujourd'hui «la » manne financière de l'État puisque qu'elle représente plus de la moitié de son budget annuel.

La voir disparaitre ferait faire à chacun d'entre nous de substantielles économies mais cela ne risque pas d'être pour demain.

## Hommage à notre camarade disparu
## Marcel PERROLAZ

Marcel PERROLAZ, Secrétaire Général Adjoint de la Fédéchimie de 1976 à 1981, nous a quitté à l'âge de 81 ans.

Militant FORCE OUVRIERE du syndicat Pechiney à Voiron dans l'Isère.

Il fût Délégué Syndical Central pour les activités du secteur Chimie mais aussi Coordinateur du groupe Pechiney.

Marcel, militant hors pair, a été d'un énorme concours pour la Fédération lors de sa reconstruction après 1972, tant sur le plan national qu'en dehors des frontières où il fût mandaté pour représenter la Fédéchimie au sein du comité chimie de la FESCID et de l'ICEF, mais aussi pour certains congrès de ces structures.

Marcel était un homme de conviction, n'hésitant pas, avec pugnacité, à défendre les valeurs de la Fédéchimie FO et les intérêtes des travailleurs. Les patrons de l'UIC de cette époque, lors des négociations classifications, l'écoutaient avec une attention particulière lorsqu'il dévellopait ses arguments en respectant le mandat de la Fédéchimie, le respectaient et le craignaient même.

Dans les instances de l'organisation tant à la Fédération qu'au sein de son Union Départementale (38), humaniste en tous lieux et à tous moments, il déployait un énorme charisme, n'hésitant pas à prodiguer ses conseils, apporter son aide aux jeunes militants, y compris autour d'un pot, d'un repas aprés les réunions en toute camaraderie, en toute amitié, car il aimait la vie. Les camarades en difficultés pouvaient compter sur lui.

Marcel c'était aussi «Vidocq» son petit caniche blanc, qu'il adorait et qui l'accompagnait avec Maryse, son épouse, lors des Comités Nationaux et de certains Buraux Fédéraux.

# Chômage : Le changement c'est pas maintenant

Un record vient encore d'être battu en France . Non pas le nombre de match gagnés par l'équipe de france de football ni dans aucun autre sport, mais bien celui du chômage en France.

+ 0,7% soit 24800 chômeurs de plus sur notre territoire pour le seul mois de mai, portant le nombre total à 5 695 700 personnes recensées par Pôle Emploi, toutes catégories confondues.

La population la plus touchée est celle des plus de 50 ans qui a vu son nombre augmenter de 11,6% en un an soit 774 000 séniors sans emploi. Le récent nommé Ministre du Travail, François REBSAMEN, a déclaré, le 23 juin dernier, lors de sa présentation de son plan pour l'emploi des plus de 50 ans « *J'epère que les effets (du plan sénior) se feront sentir rapidement par une stabilisation, d'ici à 6 mois».*

Comme chacun a pu le remarquer, ce n'est plus une promesse d'inversion de la courbe du chômage mais bien d'une stabilisation qui est faite ici, aprés les «mentieries» du candidat Hollande qui lui, n'a rien inversé, la prudence est de mise pour ce nouveau Ministre.

Tu vois Hugo, si vous gagnez la coupe du monde, non seulement ma cote de popularité va augmenter, mais en plus je vais inverser la courbe du chômage en ne licenciant pas le p'tit DESCHAMPS !!!

## Il l'a dit !

Gattaz à propos du SMIC

*Il serait souhaitable d'instaurer un SMIC « intermédiaire » afin de permettre aux chômeurs de mettre un pied dans l'entreprise. Le salaire minimum actuel nuisant à l'emploi.*

Il s'agirait, sous prétexte de créer des emplois que le patronat ne cesse de supprimer, de payer des salariés en dessous du SMIC.

Vivre avec à peine 1100 euros par mois est déjà difficile, alors que dire quand on travaille à mi-temps, à temps partiel imposé ou en contrat temporaire, ce qui est pourtant le cas de millions de travailleurs.

Quant au cher président du MEDEF, digne successeur de son père, tenir des propos aussi innommables envers ces salariés est l'image même d'un patronat qui veut toujours plus tout de suite.

Le concernant, celui-ci ne risque pas d'avoir de problème d'argent en fin de mois puisqu' avec 420 000 euros déclarés pour l'année 2013 soit 35000 € par mois ( en hausse de 29% par rapport à l'année précédente ), Gattaz est loin d'être dans le besoin.

23ème Congrés Confédéral

Du 02 au 06/02/2015 A TOURS

Le prochain Congrès Confédéral se tiendra du 02 au 06 février 2015 à Tours (37) au Parc des Expositions.

Nous rappelons qu'en vertu de l'article 38 des statuts confédéraux, tout syndicat régulièrement affilié à la CGT-FO a le droit d'être représenté au Congrès Confédéral, les sections départementales des syndicats nationaux étant assimilées en la matière à des syndicats départementaux.

Il faut entendre par « régulièrement affilié » le fait de cotiser au moins un an (art.38) à la fois à sa Fédération et à son Union Départementale, et d'être à jour de ses cotisations vis-à-vis de ces deux structures.

La base de représentativité des Syndicats est celle correspondant au nombre de timbres réglés pour 2011, 2012 et 2013, nombre qui sera validé par l'Union Départementale et la Fédération Nationale.

Solutions mots croisés : 1=indépendance / 2=chômage / 3=responsabilité / 4=austérité / 5=retraite / 6=Hollande / 7=magouilles / 8=patrons
Solution du quizz : François Hollande

## Bulletin d'adhésion

**Nom : .....**
**Prénom : .....**
**Adresse personnelle : .....**
**.....**
**Tel domicile : .....**
**Tel portable : .....**
**Email : .....**
**Entreprise : .....**
**Convention Collective : .....**
**Code APE : .....**
**Tel entreprise : .....**
**Activité : .....**
**Adresse entreprise : .....**
**.....**
**Date d'adhésion : .....**
**Signature :**

## Communiqué de presse de Pascal PAVAGEAU

### France dans 10 ans : Un futur imprévisible plutôt qu'un futur imposteur

FORCE OUVRIERE regrette l'absence de réel débat contradictoire préalablement à la publication du rapport « Quelle France dans dix ans ? », remis ce jour par le Commissaire Général à la Stratégie et à la Prospective au Président de la République.

Ce rapport dresse un diagnostic contestable car partisan, voire idéologique. De nombreuses parties de son contenu semblent avant tout écrites pour permettre aux pouvoirs publics de tenter de justifier leurs réformes en cours ou envisagées et leurs servir de « vernis scientifique ».

Les points intéressants du rapport constituent des lieux communs qui ne peuvent être contestés par personne.

Par contre, les propositions sont sans équivoque : remise en cause du statut général et des corps de la Fonction Publique, encadrement par l'exécutif de l'agenda de la négociation collective interprofessionnelle doublé d'un cadre aux négociations, suppressions des seuils sociaux dans les entreprises, validation et encouragement des politiques d'austérité budgétaire, réforme territoriale, panégyrique de la flexibilité et de la décroissance, réduction du coût du travail et invitation à privilégier les rémunérations hors salaire, inscription de la Sécurité Sociale et du Service Public républicain au rang des « entraves » et des freins ; etc.

FORCE OUVRIERE ne veut pas de cette France, aujourd'hui ou dans dix ans.

Le CGSP doit avoir une autre vocation. Comme FORCE OUVRIERE le revendique depuis longtemps, notre pays a besoin, sur le modèle de l'ancien « Commissariat au Plan » d'une réelle instance de débats libres, ouverts, contradictoires et non instrumentalisés.

C'est dans un tel cadre que le gouvernement doit respecter son engagement, pris lors de la conférence sociale de juillet 2013, d'ouvrir un débat sur les besoins publics, les missions publiques, et l'organisation du Service Public. Sur ces sujets primordiaux, ce rapport ne peut pas tenir lieu de feuille de route.

FORCE OUVRIERE en réfute les pré-requis idéologiques, ne partage pas une bonne partie du diagnostic et condamne les nombreuses préconisations régressives en matière de droits sociaux et fragilisant dangereusement les principes républicains.

**Ce rapport présente cependant un avantage : montrer les chemins à ne surtout pas suivre.**

Dépôt légal du 2ème trimestre 2014 - Photographies : Fédéchimie FORCE OUVRIERE - Directeur de la publication : Hervé QUILLET - Imprimerie RPN 93